



Conseil de quartier d'Ergué-Armel

Compte-rendu de la plénière du mardi 23 janvier 2018

Présents : 32 membres

Invités : Philippe Calvez, maire adjoint chargé de la coordination des quartiers, de la démocratie de proximité, de la vie associative et du secteur socio-culturel

Alain Guillou, maire adjoint chargé des pratiques sportives

François Almange, directeur du service des sports

Cédric Béranger, Responsable de la cellule Architecture/Programmation

Magali Rassat, responsable du service Juridique/Assurances/Gestion du patrimoine

Rudy Tailliez, responsable technique de l'exploitation et de la gestion du quartier d'Ergué-Armel

Excusé(s) : 8 membres

Secrétaire : Jacky Frémy

Ordre du jour :

1. Validation du compte-rendu de la plénière du 5 décembre 2017
2. Aménagements d'un terrain synthétique et d'une maison des associations sur le stade Jean Brelivet à Ergué-Armel
3. Dernières remarques sur l'organisation des transports 2018
4. Actualités
5. Rappels
6. Question diverse
7. Bilan des animations de Noël
8. Prochains rendez-vous
9. Pot de nouvelle année

1. Le compte-rendu de la plénière du 5 décembre 2017 est validé à l'unanimité.

2. Aménagement d'un terrain synthétique et d'une maison des associations

Philippe Calvez et Alain Guillou présentent le projet général de la nouvelle maison des associations qui sera prochainement baptisée « *Maison Pierre Waldeck-Rousseau* », associée à l'aménagement d'un terrain synthétique sur le site du stade Jean Brelivet. Le plan de prévention des risques inondation prévoit en effet, le transfert de la maison des associations implantée actuellement derrière la gare, en zone inondable.

Ce projet est motivé par plusieurs éléments :

- la vétusté de certains bâtiments appartenant à la ville, aux coûts de leurs mises en accessibilité et à une étude des besoins associatifs effectués en 2014/2015 (recensement, utilisation réelle du lieu mis à disposition, perspectives...) dans le cadre de la stratégie patrimoniale menée par la ville,
- la maison des associations actuelle implantée dans une zone du plan de prévention des risques inondation rend impossible tout aménagement ou extension de ce bâtiment.

Cette maison associative se fera sur un ancien terrain en stabilisé du stade Jean Brelivet. Par ailleurs, un terrain synthétique sera réalisé en amont, afin de favoriser les besoins du « Quimper Ergué-Armel Football Club », principal utilisateur des terrains.

L'idée de départ était d'implanter cette nouvelle structure sur un des équipements sportifs. La stratégie patrimoniale mis en œuvre par l'actuelle équipe municipale, autorise la réduction du nombre de terrains en herbe qui sont, en entretien, 10 fois plus chers qu'un terrain synthétique. Pour répondre au mieux aux demandes des clubs, ce nouveau terrain synthétique sera aménagé avec des normes supérieures au classement actuel des footballeurs quimpérois. Ainsi, le club de football aura la possibilité de faire jusqu'à 5 matchs dans la journée sur ce terrain en sachant que la pluie n'est plus un inconvénient.

Les voies douces qui traversent le stade actuellement, ne seront pas impactées par les nouveaux aménagements prévus (terrain synthétique et maison des associations).

Le regroupement des pôles sportifs comme Penvillers et Creac'h Gwen, favorisent les économies d'entretien. Un accord a été trouvé avec les différents acteurs du projet pour partager le stade Jean Brelivet. Il a été convenu que la nouvelle maison associative ne se fera pas sur le terrain d'honneur en herbe, à cause des fouilles archéologiques qui doivent précéder tout chantier de construction. Elles auraient retardé le projet.

Le budget du projet de la maison des associations est de l'ordre de 5 millions d'euros. Il est composé d'un bâtiment principal qui représente 2 200 m² de surfaces utiles avec en plus, un bâtiment de rez-de-chaussée composé de 21 box de stockage pour répondre aux besoins logistiques des associations (250m²). Le bâtiment est économe en énergie, de niveau « Passiv Haus » sans avoir pour autant la labellisation qui demande d'utiliser certains types de matériaux onéreux. Nous serons beaucoup plus efficaces grâce à une bonne étanchéité du bâtiment, consolidée par une grosse épaisseur d'isolation et un toit en dent de scie lumineux qui permettra à la centrale d'air de réguler les calories du soleil. Différentes protections prendront le relais pour s'en protéger lorsqu'il chauffera trop. Chaque bureau aura son convecteur.

Ce bâtiment à haute performance énergétique sera réalisé par un maximum d'artisans du secteur cornouaillais qui ont répondu aux appels d'offre. Les locaux à activités administratives vont se faire sur deux niveaux, avec une partie autonome réservée à l'Espace Associatif Quimper Cornouaille qui sera le gestionnaire principal de ces nouveaux espaces partagés. L'autre moitié du bâtiment est consacré à des bureaux dédiés à des associations, des bureaux partagés et des salles de réunions.

Au total, plus 60 places de parking vont être aménagées près de cette nouvelle maison des associations et une centaine aux abords de l'entrée du stade afin de sécuriser la circulation et de répondre à la demande des riverains sur les prochaines nuisances. Les cars pourront stationner sur l'avenue Léon Blum en face de l'école maternelle et accéderont directement au stade par le terrain d'honneur. La ville prévoit d'installer des fourreaux pour accueillir des voitures électriques (pas de bornes dans un 1^{er} temps).

.Afin de permettre à l'association de football de redémarrer sa saison au mieux, l'aménagement du stade synthétique débutera en avril/mai de cette année et devra être terminé fin septembre 2018. Quant à la maison des associations, elle sera normalement livrée en septembre 2019.

Suite à un article paru dans la presse en décembre 2017 qui relatait la dangerosité des terrains synthétiques, Alain Guillou rappelle qu'ils sont parfaitement conformes à la pratique des sports de balle.

Philippe Calvez rappelle qu'une 2ème maison initialement prévue par l'équipe municipale actuelle, devait se faire sur le terrain derrière la piscine de Kerlan Vian. Le projet a été abandonné au regard de la surface de terrain disponible, de la diminution des dotations de l'État associées au choix de ne pas augmenter les impôts des quimpérois.

Les deux élus, Philippe Calvez et Alain Guillou sont accompagnés de différents services de la ville pour répondre aux questions posées :

Sur la maison des associations :

Question : Pourquoi la maison n'est pas construite plus loin sur le petit terrain triangulaire qui reste ?

Réponse : A cause des contraintes économiques pour assurer les girations nous obligeant à faire plus d'enrobés.

Question : Où vont être stockées les archives des associations ?

Réponse : Dans un espace spécifiquement dédié au rez-de-chaussée du bâtiment, les boxes récupérant le matériel spécifique de chaque association adhérente à cette maison des associations, autre que du matériel dangereux (bouteilles de gaz...). Des caissons seront installés à l'extérieur des salles partagées afin que les membres associatifs puissent les récupérer sans gêner les autres utilisateurs encore en réunion dans les salles.

Question : Est-ce que toutes les associations vont être relogées dans cette future maison des associations alors que certaines d'entre elles ont des demandes spécifiques d'utilisation ?

Réponse : Une association qui a besoin d'un atelier pour pratiquer son activité, ne peut pas être dans ce type de maison à ce jour. C'est pourquoi, ce projet ne répond pas à toutes les demandes.

Sachant que leurs locaux sont accessibles, certaines associations vont garder leurs locaux actuels qui répondent à leurs besoins. Par contre, ces locaux pourront être mutualisés afin qu'ils soient utilisés de manière optimum. Les associations vont également apprendre à partager leurs anciens espaces attribués.

Question : Combien existent-ils d'associations à Quimper ? Combien de locaux associatifs sont gérés par la ville ?

Réponse : Nous avons environ 2000 associations sur le territoire. Environ 170 associations occupent 70 locaux municipaux. A Quimper, 1/3 de la population pratique une activité sportive (20 000 habitants et 4 à 5 000 scolaires).

Sur le terrain synthétique :

Question : Qu'allez-vous faire de ce petit triangle en herbe ?

Réponse : L'idée pourrait être d'installer des vestiaires avec des blocs douches.

Question : L'association va perdre un terrain de football sur les deux éclairés aujourd'hui. Au vu du nombre de pratiquant certains jours, nous allons avoir beaucoup de mal pour faire jouer les plus jeunes sur le terrain synthétique après 19h, en sachant que nous n'aurons plus qu'un seul terrain éclairé et que l'utilisation de terrains engazonnés reste restreinte.

Réponse : Il nous faudra faire plus d'entretien sur la partie stabilisée qui jouxte le terrain d'honneur qui, lui, est éclairé, afin de vous laisser plus de latitudes dans votre organisation.

Sur l'accessibilité des lieux :

Question : Qu'en est-il de l'accessibilité des lieux ?

Réponse : Le surcroît de circulation dans ce quartier est actuellement à l'étude pour répondre au mieux aux problèmes de nuisances des riverains.

Question : Tous les habitants du quartier étaient d'accord pour avoir un portail pour éviter l'accès intempestif de véhicules, notamment le samedi soir, sur l'espace qui représenterait 80 places de stationnement sur votre projet. Le problème est que ce portail a été installé au mauvais endroit il y a plus de 20 ans et qu'il n'est jamais ouvert par les footballeurs lors de manifestations importantes, bloquant les rues avec des stationnements abusifs sur les trottoirs, créant ainsi un danger important pour les piétons. Le marché du dimanche matin est également problématique sur le rond-point d'accès à la rue de l'Île d'Arz.

Réponse : Un terrain accessible au fond d'une impasse peut rapidement devenir un problème d'incivilité qu'il nous faudra prendre en compte. Des panneaux pourront sans doute être rajoutés pour mieux repérer les lieux. Peut-être que les organisateurs de ces manifestations peuvent mettre une personne pour orienter le stationnement. Le propriétaire d'un véhicule mal stationné est responsable.

Un relevé de vitesse a été fait dans la rue de l'Île d'Arz avec 300 véhicule/jour et 24 km/heure en moyenne. Des moyens coercitifs pourraient être mis en place par les services de la ville pour accéder au stade si besoin.

Remarque : Plusieurs demandes de signalétiques ont été faites aux différents élus en place. Aucune n'a jamais abouti.

Question : Qu'en est-il de la circulation pendant les travaux ?

Réponse : Une signalétique spécifique sera installée dès le début du chantier (panneaux jaunes de travaux). Les terrassements commencent en mai 2018, le gros œuvre en juillet avec les toupies de béton, l'arrivée et le départ de la grue, les camions de menuiserie et la partie charpente en septembre. Du fait qu'il n'y est pas de sous-sol et de parking souterrain, les volumes restent toutefois à la marge.

Autres questions :

Question : Est-il possible d'avoir un mur antibruit pour protéger les riverains ?

Réponse : Les arbres permettent de diminuer sensiblement le bruit en sachant qu'officiellement l'utilisation de cette maison associative se termine à 22h. De plus, un portail automatique empêchera les véhicules d'accéder à partir d'une heure prédéfinie. Une boucle de détection permettra de sortir son véhicule après l'heure.

Question : Avez-vous prévu la date de la réunion publique ?

Réponse : Le mercredi 21 mars 2018 à 18h à la salle Denise Larzul.

Philippe Calvez reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire pour ce projet qui n'est pas encore complètement finalisé.

→ philippe.calvez@quimper.bzh

Vos questions et vos suggestions peuvent également être envoyées à Jacky Frémy.

Mail reçu le 31 janvier par un membre du conseil de quartier :

- 1°) Transférer le portail du parking près de l'entrée du stade.
- 2°) Étudier la possibilité d'ouvrir l'accès du parking de la maison des associations vers la vieille route de Concarneau afin de réduire la circulation rue de l'Île d'Arz.
- 3°) Réduire la vitesse rue de l'Île d'Arz.
- 4°) Végétaliser le talus existant, afin d'atténuer les nuisances sonores pour les riverains.

3- Dernières observations sur l'organisation des transports en 2018

- Des logos distincts permettront de mieux repérer les différentes lignes
- L'ensemble des lignes QUB seront gratuites :
 - le samedi en matinée jusqu'à 13h (correspondances incluses)
 - le dimanche toute la journée
 - la navette de centre-ville « QUB City » toute l'année sur son parcours.
- Les points forts du nouveau réseau QUB :
- Dessertes des principaux générateurs de Quimper Bretagne Occidentale
- Lignes niveau 1 « Illiqo » : fréquence 12 min
- Lignes niveau 2 : fréquence 30 min
- Lignes niveau 3 : fréquence 30 min pointe/ 60 min creux
- Lignes périphériques : 4 à 15 allers/retours par jour
- La place de la Résistance et la rue du Parc représentent 2000 montées par jour
- Les lignes majeures Illiqo sont utilisées par près de 50 % des usagers

La remarque suivante a été envoyée à Jacky par un membre du conseil de quartier avant le 1^{er} février 2018, date de fin de recevabilité de vos observations :

Je m'interroge sur la pertinence de la fréquence des futures lignes de bus A et 5 entre le rond-point de la QUB (Quistinidal) et Kervillou.

La ligne A va passer par la route du Grand Guelen / Charles Le Goffic partiellement, tandis que la ligne 5 va desservir la Vieille Route de Rosporden à une fréquence plus faible (ancienne ligne 2).

Je conçois que le quartier de Linéostic va être habité par des familles avec enfants, mais je suggère de faire une enquête auprès des utilisateurs actuels de la ligne 2 pour savoir si la nouvelle configuration leur convient ou s'il y a lieu de prévoir une inversion de la ligne A et 5 sur cette portion de parcours.

D'autre part, afin de faciliter la circulation entre la route du grand Guelen et la Vieille route de Rosporden il paraît judicieux d'aménager/entretenir un chemin situé à l'est du garage Iveco et d'aménager un passage en stabilisé entre la rue Ghandi et la rue Pablo Neruda.



4- Informations générales et actualités des quartiers

Vous retrouvez, ci-dessous, les informations et les actualités parues dans le Télégramme, Ouest-France et Côté Quimper entre la dernière plénière et celle d'aujourd'hui.

4a- Informations générales

Animations

Cette année, on va faire la fête à Quimper

Départ de la Redadeg le 4 mai (course de relais en Bretagne), le Tour de France, les 95 ans du Festival de Cornouaille, 1^{ère} édition du Kemper art bombing festival (recouvrir les arbres de tissus divers)

Le festival de Cornouaille prépare ses 95 ans

Le détail des 5^{ème} et 6^{ème} étapes du Tour de France

Cinq joueurs du top 100 à l'Open de tennis

Art bombing. Des kilomètres de tricot dans le centre-ville, cet été (trico-graffiti)

Solidarité

Mory Cissé. L'apprenti sur le chemin de son rêve

Office du mouvement sportif. Soixante-quatre clubs adhérents

Divers

En 2017, les bons signes de l'économie locale

Dix questions à se poser sur la Bretagne en 2018

Taxe inondation. Pas tout de suite...

Citoyenneté

Sécurité. Le nombre d'incendies à la hausse. Les détecteurs de fumée en question

La Sablière. Rencontre entre élus

Comment la Bretagne cultive sa citoyenneté

Voisins solidaires

La communauté turque valorise ses étudiants

Récompenses

Ville Fleurie, Quimper conserve son label 4 fleurs
La reine des cartes de vœux, un joli coup de la ville

Enseignement

Une école « alternative » en projet proposée par l'association Déployer ses ailes

La clef des champs, école alternative :

Elle promeut une éducation bienveillante d'inspiration Freinet et Montessori

Évaluée entre 160 et 240 euros par mois

Clap de fin sur la semaine de quatre jours ?

L'école publique Les Pommiers va fermer début juillet :

En 1992/1993 : 7996 élèves. A la rentrée dernière : 5516 enfants

Depuis les années 2000, 4 écoles ont fermé : Louis Hémon, Prat maria, Bourg-les-Bourgs et Jules Ferry

Mobilité

Aéroport : l'heure de vérité ?

CCI : des annonces sur l'aéroport

L'objectif est de repasser largement au-dessus des 100 000 passagers annuels

Hop ! : « En 2017, nous avons subi l'effet TGV... »

LGV : fin janvier, réponse pour le Finistère

Le conseil d'orientation des infrastructures est chargé de proposer une trajectoire pluriannuelle de financement.

En roue libre veut des pistes cyclables plus sûres

Projets

Travaux. Ces chantiers qui s'achèvent enfin

Vent frais à l'hippodrome, la pépinière Guerrot, la Cité du gaz, Linéostic, le coup de jeune des Halles, le déménagement de France Bleu Breizh Izel, le Steir libéré, des nouveaux commerces route de Bénodet, un hôtel et bar à Locmaria, des caméras au printemps, une résidence en prison

Le regard d'un artiste sur les halles de demain

Mérules. Détection obligatoire dans six communes dont Quimper

Hôpital. Se désendetter pour investir :

Des dizaines de millions investis d'ici 2035 : davantage de blocs opératoires
Grand frais souffle le froid sur le centre-ville

4b- Actualités du quartier

Gazon synthétique. Questionnements légitimes

Le synthétique d'Ergué-Armel, c'est pour 2018.

Église de Locmaria. Une quête municipale (problème de mérule)

Hôpital Laennec. Cent dix nouvelles places de stationnement

Les travaux du parking débutent lundi 22 janvier

Deux millions de travaux avec un parcours plus lisible

Téléphonie. Un relais dans le collimateur

Installé sur le Frugy, un avis de point atypique a été émis par l'Agence Nationale des Fréquences

La mission locale s'installe à Creac'h Gwen (après la gare)

Locmaria. La place du Stivel sera simplement rafraîchie : le square central sera conservé

La place Bérardier bientôt réaménagée

Route de Bénodet : la canalisation cède, le McDo ferme le 17 janvier

Zone humide remblayée : la terre bientôt retirée

Remettre en état la zone protégée au Moulin des landes

4c- Le Mag+Agglo de janvier/février 2018 :

- Penhars : Le Chœur Moi Z'en
Travailler sur un projet participatif : chanter des chansons françaises
- Centre-ville : Pavés de bonnes intentions
Après les travaux de modernisation des réseaux souterrains, retour des pavés autour de la place au Beurre
- Ergué-Armel : Nouvelle jeunesse à Locmaria
Réaménagement des espaces publics et installation de nouvelles activités économiques
- Kerfeunteun : Fabrikerné, troisième dimension
Des outils de dernière génération dans un lieu collaboratif (MJC de Kerfeunteun)

4d- Autres informations :

La semaine de 4 jours a été adoptée par la municipalité pour la rentrée scolaire 2018/2019. Toutes les écoles publiques sont concernées.

Yoann Rivallin, responsable Numérique/Recherche/innovation devrait intervenir le lundi 19 février 2018 lors de la prochaine plénière sur l'installation de la fibre optique à Kerfeunteun.

5- Rappels

5a- Codes d'accès changés

Depuis début janvier, les codes d'accès au site réservé ont changé. Ils sont valables jusqu'à la fin de la mandature et vous les retrouvez sur vos ordres du jour.

5b- Visite du Symoresco

18 personnes sont actuellement inscrites à la visite de la cuisine centrale du Symoresco qui regroupe Quimper, Ergué-Gabéric, le Centre Communal d'Action Sociale de Quimper et le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Steir. Deux places sont encore disponibles.

6- Une question diverse

Question : Pourquoi le jeu de la Pyramide à Creac'h Gwenn enlevé en mai 2017, n'a pas été remis en place ?

Réponse : La structure a été démontée pour des raisons de sécurité et le service des espaces verts, compte tenu du coût important pour le rénover, n'avait pas les crédits nécessaires pour le réparer. La commande a été passée début 2018, mais

l'entreprise n'ayant pas de stock, il leur faut un délai de production. La structure devrait être remise en place pour le printemps.

7- Bilan des animations de Noël

Satisfaction générale des Échappées de Noël et des illuminations dont les coûts s'élèvent à 240 000 euros, éclairage compris et 70 000 euros pour les animations sur la cathédrale où environ 60 000 spectateurs ont été recensés. Seules les mairies annexes sont éclairées dans les quartiers, la priorité étant donnée au cœur de ville.

8- Prochains rendez-vous

Prochaines plénières : (Tous les membres)

Mardi 6 février 2018 à 20h

Mardi 20 février 2018 à 20h

Prochain collectif d'animation : (7 membres)

Mardi 20 mars 2018 à 19h45

A 22h30, Corine Nicolas, maire adjointe chargée du quartier d'Ergué-Armel, invite tous les membres à partager le verre de l'amitié.

Fin de la séance à 22h30.

Le secrétaire de séance

Jacky Frémy